



184 rue du faubourg St Antoine 75012 Paris

T : 01 40 27 18 36- 06 09 97 20 89

Courriel : [sud-sante.aphp@aphp.fr](mailto:sud-sante.aphp@aphp.fr)

[www.sudsanteaphp.fr](http://www.sudsanteaphp.fr)

Membre de l'Union Syndicale Solidaires

Syndicat des personnels de l'AP-HP  
Hôpital St Antoine  
Pav Ernest Dupré Porte 3

## > Communiqué de presse

### **3<sup>ème</sup> réunion de négociation des 17 services d'accueils des urgences: Pas de propositions nouvelles**

Ce matin se tenait la 3<sup>ème</sup> réunion de négociation entre les représentants des 17 services d'accueil des urgences en grève et la direction générale de l'APHP. Au-delà de ce qui avait déjà été acté, pas de propositions nouvelles concernant les effectifs et le salaire. La direction campe sur ses positions tout au plus propose-t-elle la rémunération des protocoles de coopération pour les infirmières d'accueil et d'orientation.

Si l'on sent encore à travers cette proposition la volonté de la direction générale de trouver des solutions, elles ne répondent pas à l'esprit de la revendication puisqu'elle cible une seule catégorie de personnel quand la demande est collective et égalitaire. Concernant les effectifs, la direction ne bouge pas d'un iota, elle avance le travail sur le référentiel commun en proposant d'envoyer la maquette dans la semaine.

Le syndicat SUD-Santé APHP continue de soutenir le mouvement, les revendications sont justes et méritent l'engagement sans faille. Le retard pris en matière d'effectif rend insipide le principe pourtant intéressant d'adosser l'augmentation des postes à l'augmentation de l'activité. Les 61 postes immédiats proposés par la direction générale n'est pas une base suffisante pour permettre aux représentants que nous sommes de nous lancer plus avant le travail autour du référentiel.

Le syndicat SUD-Santé APHP revendique l'augmentation salariale de 300€ pour tous y compris donc pour les agents des SAU. L'argumentation avancée par le collectif inter-urgences quand il revendique la reconnaissance de la spécificité peut certainement justifier d'une partie de cette revalorisation. La totalité nous oblige aujourd'hui à envisager l'extension du mouvement à l'APHP et peut être au-delà dans les SAU et peut-être au-delà...

Paris le 23 avril 2019